

Déclaration de S.E. Olivier Belle, Représentant Permanent du Royaume de Belgique auprès de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) lors de la 30^{ème} session de la Conférence des Etats parties sous le point de l'agenda n°8 (débat général)

La Belgique tient à saisir l'occasion du débat général pour remercier, une fois encore, le Secrétariat technique et le directeur général pour leur professionnalisme et le respect des règles qui encadrent leur action. C'est sur ces bases solides que l'Organisation agit dans l'intérêt de l'ensemble de ses membres.

La scène multilatérale est secouée par de fortes turbulences et des violations massives du droit international. Face à ces défis, il est essentiel de redoubler d'efforts en vue de soutenir l'ordre international basé sur les règles de droit, dont l'OIAC constitue un pilier fondamental. Notre architecture internationale fondée sur des normes doit être défendue, préservée de ceux qui souhaitent réintroduire un monde basé sur l'intimidation et la violence.

Bien que la norme internationale contre les armes chimiques demeure solide, l'utilisation récente de telles armes sur le champ de bataille et dans le cadre d'assassinats ciblés démontre que notre entreprise commune est sous tension. Nous ne pouvons toutefois laisser s'estomper nos accomplissements communs. La Convention pour l'interdiction des armes chimiques est un instrument unique. Elle incarne le rejet quasi-universel des armes chimiques et contient des dispositions destinées à prévenir la réémergence et à vérifier toute allégation d'utilisation.

Face à l'environnement troublé que nous avons décrit, l'OIAC garde admirablement le cap. Le Conseil exécutif est parvenu à recommander par consensus la prochaine-directrice générale, qui sera désignée par cette Conférence. L'Organisation travaille, par ailleurs, sans relâche, et avec un large soutien des Etats parties, à aider le peuple syrien et ses autorités de transition, à satisfaire leurs obligations conformément à la Convention. En outre, l'OIAC est déterminée à se maintenir à niveau à l'aune des défis et opportunités découlant des technologies émergentes et, en particulier, de l'expansion de l'intelligence artificielle.

En vue de l'accomplissement de cet important mandat, il eut été préférable que l'Organisation fût plus adéquatement dotée en termes de financement au titre de son budget ordinaire. La Belgique soutiendra néanmoins le consensus qui s'est dégagé autour de la version du budget proposée pour adoption.

En un mot, l'Organisation peut compter sur notre soutien indéfectible. En témoigne encore tout récemment la présence, le 13 novembre dernier, de notre Ministre de la Défense à un déjeuner organisé à l'occasion du passage à Bruxelles du directeur-général.

En tant que pays ayant subi l'utilisation d'armes chimiques *in Flanders Fields* durant la Première Guerre mondiale – comme certaines d'entre vous s'en souviennent encore, suite à notre visite à Ypres en 2024 – la Belgique est heureuse de voir la façon unique dont l'OIAC contribue à l'éradication de cette arme de destruction massive, à la consolidation de la règle de droit et au renforcement du multilatéralisme.

Il ne me reste plus qu'à remercier le directeur général Arias pour son excellent travail à la tête de notre organisation et à lui souhaiter bonne chance pour l'avenir.

Je vous remercie.

M. Olivier Belle, Ambassadeur

Représentant permanent de la Belgique auprès des institutions internationales à La Haye